

Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2021



Sommaire

I – Présentation générale du service	Page 2
• Le territoire et ses équipements	Page 2
• Les missions	Page 3
• Les moyens humains	Page 3
• Mode de financement et organisation du service déchets	Page 3
II – Faits marquants en 2021	Page 4
III – Indicateurs techniques	Page 5
• Principales données chiffrées de 2021	Page 5
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 7
• Les emballages	Page 9
• Les papiers	Page 11
• Le verre	Page 12
• Les déchèteries	Page 13
• Communication, sensibilisation et prévention	Page 18
IV – Indicateurs financiers	Page 21
• La facturation du service à l'utilisateur	Page 21
• Synthèse de 2021	Page 23
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 24
• Les emballages	Page 25
• Les papiers	Page 26
• Le verre	Page 27
• Les déchèteries	Page 28
V - En résumé	Page 29
Lexique	Page 30

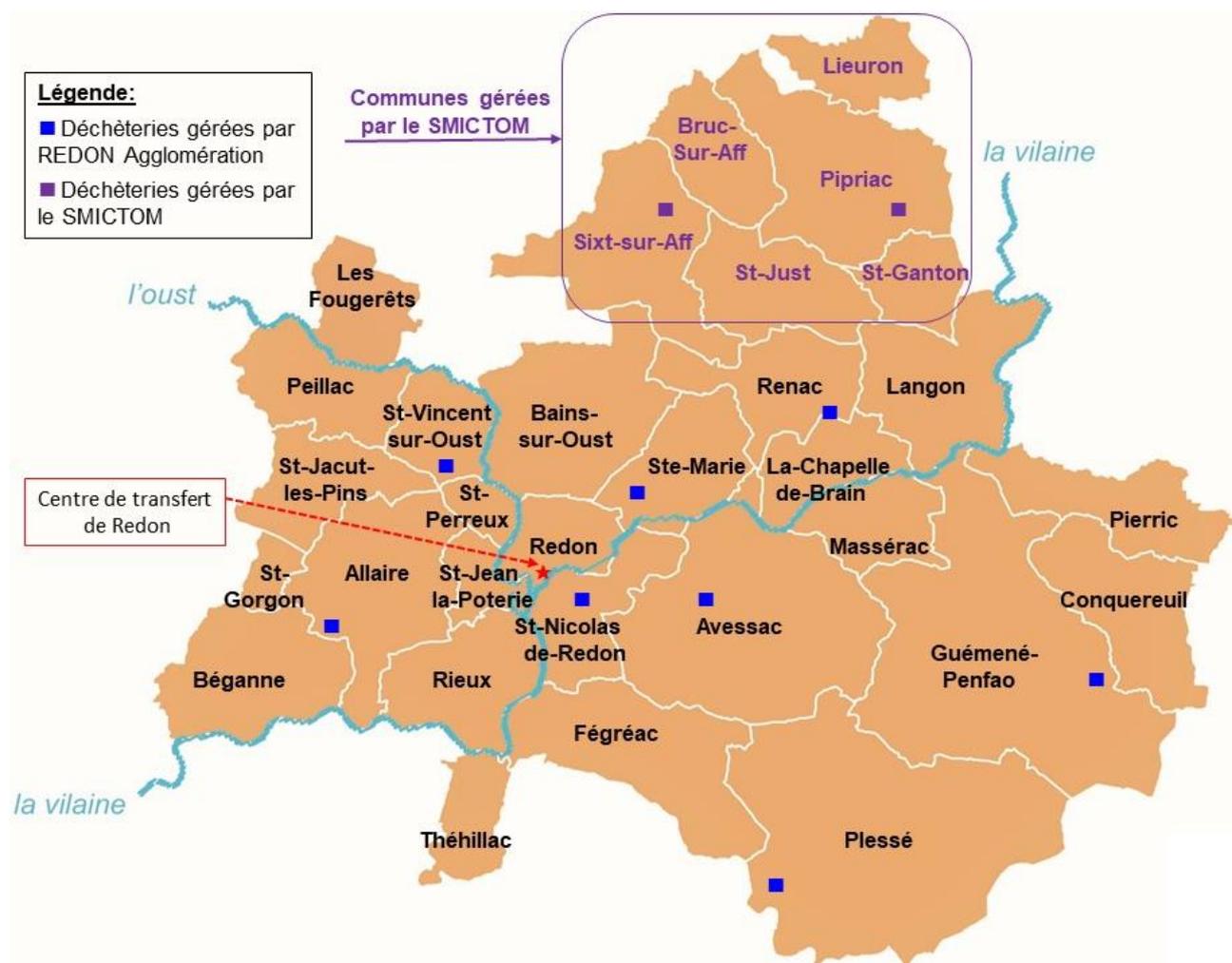
En application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2021.

I – Présentation générale du service

Le territoire et ses équipements

Le territoire est composé de 31 communes. REDON Agglomération gère la compétence déchets pour **25 communes** et **59 594 habitants** (Source INSEE - Recensement de la population 2019 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2021, publiées en janvier 2022).

La compétence déchets est déléguée au SMICTOM des Pays de Vilaine pour les 6 communes suivantes : Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff.



Pour exercer sa compétence déchets, REDON Agglomération dispose des équipements suivants :

- 8 déchèteries,
- 1 centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et des emballages, situé à Redon. Ce site sert aussi de base de vie à la régie de collecte.

Les missions

Prévention

- Sensibiliser les usagers du service à la réduction et au tri des déchets.

Pré-collecte

- Opérations précédant le ramassage des déchets : livraison, réparation, nettoyage de bacs.

Collecte

- En porte-à-porte : emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles,
- En points d'apports volontaires : verre et papiers,
- En déchèteries.

Transfert/transport

- Transit des déchets entre le centre de transfert de Redon et le lieu de traitement.

Traitement

- Le traitement des déchets est confié à des prestataires.

Facturation

- La redevance incitative est le mode de facturation mis en place

Les moyens humains

L'équipe en charge des déchets gère des marchés de prestations de services, de fournitures, la reprise des matériaux valorisables. En parallèle, une partie des tâches est réalisée par des agents de la collectivité (la collecte des bacs, l'accueil en déchèteries, l'entretien).

- **38 agents :**
 - 1 directeur de pôle,
 - 1 responsable déchets,
 - 18 agents en collecte et pré-collecte,
 - 11 agents en déchèteries,
 - 7 agents au service relation usager, prévention et suivi administratif et financier.

Ce service travaille en collaboration avec d'autres services de REDON Agglomération : ressources humaines, finances, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, informatique, communication.

Mode de financement et organisation du service « déchets »

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de REDON Agglomération est organisé en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et est financé par la redevance incitative (voir page 21).

II - Faits marquants en 2021

Nouveaux marchés

Renouvellement des marchés au 01/01/2021 :

- Location de caissons, enlèvement et traitement des déchets issus des déchèteries :
 - du 01/01/21 au 31/05/21 : entreprise BRANGEON,
 - du 01/06/21 au 31/12/21 : entreprise THÉAUD.Avec ce nouveau marché débute le packmatage des caissons de déchèteries (déchet tassé par un véhicule équipé d'un rouleau).
- Enlèvement, transport, tri et conditionnement des emballages ménagers :
 - c'est la société PAPREC qui a été retenue.

Appel à projet bio-déchets

Lancement de l'appel à projet sur le tri à la source des bio-déchets

L'étude de faisabilité a été attribuée au groupement de bureaux d'études TEHOP et VERDICITÉ.



Collecte solidaire d'anciens téléphones

À l'occasion du départ du Tour de France de Redon, une collecte de téléphones portables non utilisés a été organisée, en **juin 2021**, en partenariat avec l'éco-organisme Ecosystem.

Plusieurs points de collecte ont été ponctuellement installés.



Collecte de jouets usagés

REDON Agglomération s'est associé avec Ecosystem pour l'opération « Laisse parler ton cœur » pour la collecte de jouets d'occasion qui a eu lieu du **20 au 28 novembre 2021**.



Changement du moteur du grappin

Le moteur à grappin nécessitant plusieurs réparations, il s'est avéré plus intéressant de le changer.

Territoire Économe en Ressources (TER)

REDON Agglomération a été retenu sur l'appel à projet TER, lancé par l'ADEME. Ce programme vise à soutenir la mise en œuvre de l'économie circulaire.

Arrivée de l'ambassadeur du tri et de la prévention

Contrôle la qualité du tri des bacs, mène des actions sur les points d'apports volontaires afin de lutter contre les dépôts sauvages.

III – Indicateurs techniques

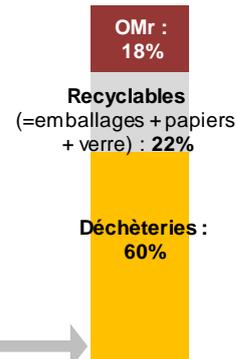
Principales données chiffrées de 2021

33 169 tonnes

➤ TONNAGES 2021

Pour les déchèteries, l'année 2020 n'étant pas représentative en raison de la fermeture des sites de mi-mars à mi-mai 2020 (suite à la crise sanitaire), une comparaison sera parfois établie par rapport à 2019.

	2021		2020	Évolution kg/hab 2021/2020
	Tonnes	kg/hab./an	kg/hab./an	
Ordures Ménagères Résiduelles (Omr)	6 133	103	102	1%
Emballages	2 727	46	44	4%
Papiers	1 173	20	20	-2%
Verre	3 252	55	53	3%
Déchèteries	19 884	334	276	21% ⇒ + 11% par rapport à 2019
TOTAL	33 169	558	495	13%



• Comparaison au niveau régional et national

Ratios de collecte (par flux)			
SINOE : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)			
(en kg/hab/an)	REDON Agglomération	France	Bretagne
Ordures Ménagères résiduelles	103	248	194
Emballages + Papiers	66	50	61
Verre	55	32	49
Déchèteries	334	221	362

Le tonnage des OMr de REDON Agglomération est largement en-deçà de la moyenne nationale et régionale, celui des emballages-papiers et du verre est supérieur à la moyenne nationale et régionale. Pour les déchèteries, REDON Agglomération est sous la moyenne bretonne mais reste largement au-dessus de la moyenne nationale.

➤ VALORISATION DES DÉCHETS (en tonne)

Valorisation énergétique	3 337	10.0%
Recyclage, y compris gravats	15 149	45.7%
Valorisation organique	7 721	23.3%
Enfouissement	6 962	21.0%
TOTAL	33 169	

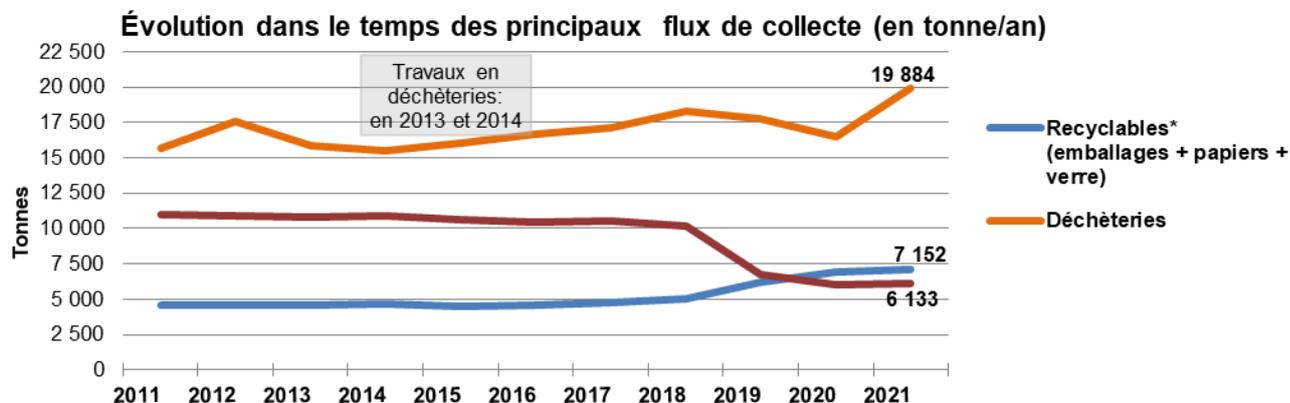
Soit globalement 79% de valorisation et 21% d'enfouissement.



Recyclage 2021		
Gravats	2 831	18.7%
Verre	3 252	21.5%
Bois	1 580	10.4%
Emballages	2 727	18.0%
Papiers	1 173	7.7%
Ferraille	863	5.7%
Eco-Mobilier	1 336	8.8%
D3E	654	4.3%
Cartons	484	3.2%
DDS	178	1.2%
Pneus	8	0.1%
Huile	32	0.2%
Batteries	16	0.1%
Bidons	7	0.0%
Piles	5	0.0%
Lampes et néons	2	0.0%
Cartouches imprimantes	1	0.0%
TOTAL	15 149	

Le tonnage enfoui est composé des déchets non valorisables de déchèteries (4 135 tonnes), des ordures ménagères résiduelles non incinérées suite à des arrêts techniques de l'usine (2 796 tonnes) et de l'amiante (31 tonnes).

Les tonnages détournés de la valorisation énergétique suite à des arrêts techniques ont fortement augmenté par rapport à 2020 (+131%).



Ce graphique illustre l'importance des flux en déchèteries. Leur baisse constatée en 2019 et 2020 est inversée en 2021 avec une hausse très importante. Le tonnage de 2021 est d'ailleurs le plus important des 15 dernières années.

Il augmente au total de 21% par rapport à 2020, soit 3 444 tonnes en plus.

En comparant par rapport à 2019, dernière année complète d'ouverture, la hausse est alors de 12% ; soit 2 094 tonnes en plus, principalement sur : les végétaux (+945 tonnes), le mobilier (+328 tonnes), le non valorisable (+240 tonnes) et le bois (+219 tonnes).

Après une chute en 2019, le tonnage des ordures ménagères augmente légèrement (+1.5%). Son ratio par habitant augmente de 1 kg par rapport à 2020.

Les recyclables augmentent de manière continue depuis 2018 : les emballages et le verre continuent leur progression, avec 4% de hausse, celui des papiers connaît une légère baisse de 0.5%.

➤ CIRCUIT DES DÉCHETS

Destination et mode de valorisation des déchets collectés (hors ceux des déchèteries, détaillés page 13) :

Flux	Collecte	Destination	Type de valorisation
OMR	Bacs roulants par REDON Agglomération Colonnes enterrées par MINERIS	Valorisation énergétique à VALOREIZH à Rennes (35)	Production d'énergie
EMBALLAGES	Bacs jaunes par REDON Agglomération Colonnes enterrées par MINERIS	Centre de tri "Paprec Trivalo Bretagne" au Rheu (35)	Fabrication de nouveaux produits par filières de recyclage. Par exemple: <i>Briques alimentaires : papiers absorbants, canettes : canettes, cartonnettes : cartons d'emballage, bouteilles plastique : vêtements polaires, bouteilles de lessives ou de laits : arrosoirs, pots de yaourt : cintres, films et sacs plastique : sacs poubelle</i>
PAPIERS	Colonnes d'apport volontaire par MINERIS	Celluloses de la Loire à Allaire (56)	Préparation d'objets en cartons moulés : boîtes d'œufs...
VERRE	Colonnes d'apport volontaire par MINERIS	Plateforme de stockage de la société Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert (56)	Bouteilles en verre

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)

6 133 tonnes
168 146 km (régie + prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée de manière hebdomadaire, en porte à porte, par conteneurs individuels.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINERIS, pour 20 colonnes enterrées et aériennes qui desservent certaines zones (centres bourg) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guémené-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINERIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.20 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE					
Colonnes	FOURNITURES		VÉHICULES		RÉGIE
	Bacs pucés	Pièces détachées	Entretien	Carburants	2 agents par jour
ANCO	COLLECTAL		ODIS - EUROMASTER	LECLERC	Vêtements
1 131 €	32 257 €	6 199 €	4 191 €	2 538 €	ESAT ADAPEI
14 lavages	750 bacs	230 pièces		1 803 litres	0 €

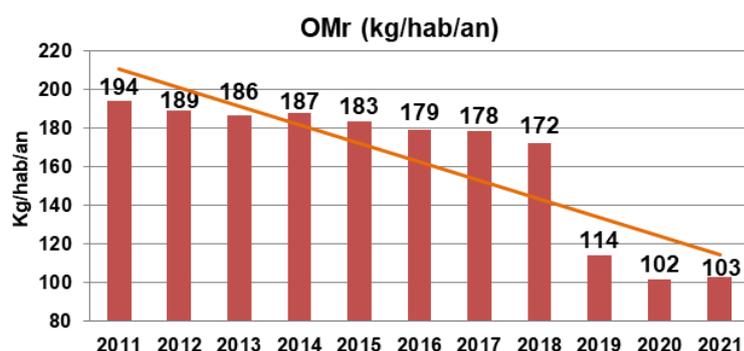
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux en collecte

COLLECTE			
RÉGIE			Colonnes enterrées
8 agents par jour en moy.	5 bennes par jour en moy.		MINERIS
Vêtements	Entretien des bennes	Carburants	13 554 €
ESAT ADAPEI	ODIS - SRVI - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	196 tonnes
637 €	113 599 €	134 724 €	Montants TTC



➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Après une nette baisse du ratio de collecte en 2019, le ratio reste stable par rapport à 2020 (+1.3%).

L'évolution des collectes d'OMr, dont l'extension des consignes de tri fin 2018 et la redevance incitative, ont favorisé cette baisse.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les OMr sont vidées dans une fosse du centre de transfert de REDON Agglomération, situé rue de la Vieille Ville à Redon. Son exploitation est confiée à la société SÉCHÉ ENVIRONNEMENT.

Le transport vers le site de traitement est assuré par VÉOLIA, avec environ 22 rotations/mois, via des semis à fond mouvant de 90 m³. Le nombre de rotation est quasiment le même qu'en 2020.

• Synthèse des intervenants et flux en transfert/transport

OMR	
6 133 tonnes	
TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	VÉOLIA
74 427 €	103 152 €
<u>Montants TTC</u>	

➤ TRAITEMENT

Le traitement des OMr est assuré par la société VÉOLIA. Les OMr sont traitées en priorité à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) VALOREIZH de Villejean, exploitée par le groupe VÉOLIA et propriété de Rennes Métropole.

Cette délégation de service public (DSP) de Rennes Métropole accueille également d'autres collectivités.

En cas d'arrêts techniques, les déchets sont détournés. En 2021, 3 248 tonnes de déchets ont été détournés :

- 2 796 tonnes vers l'ISDND SECHE à Changé (53),
- 171 tonnes vers l'UVE d'IDEX à TADEN (22),
- 281 tonnes vers l'UVE de SYNER'VAL au Mans (72).

OMR	
6 133 tonnes	
Valorisation énergétique	Enfouissement
3 337 tonnes	2 796 tonnes
VÉOLIA	
TRAITEMENT	TGAP
565 615 €	120 741 €
Compensation	
-55 558 €	
SOUTIENS à la valorisation énergétique et élimination	
Compensation VÉOLIA	Refashion
11 580 €	5 741 €

Montants TTC

La collectivité est soutenue par l'organisme Refashion (anciennement ECO-TLC) pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures. 63 bornes de collecte sont installées sur le territoire.

En 2021, 359 tonnes ont été collectées soit 6.03 kg/hab. 69 tonnes collectées en plus par rapport à 2020, soit + 24%.



Les emballages

2 727 tonnes
114 144 km (régie + prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée toutes les 2 semaines, en porte à porte, par conteneurs individuels.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIS. 17 colonnes enterrées et aériennes desservent certaines zones (centres bourg) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guémené-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.1 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE					
FOURNITURES		PRESTATIONS	VÉHICULES		RÉGIE
Bacs	Pièces détachées	Lavage	Entretien	Carburants	2 agents par jour en moy.
COLLECTAL		ANCO	ODIS - EUROMASTER	LECLERC	Vêtements
14 941 €	3 332 €	1 376 €	2 995 €	1 814 €	ESAT ADAPEI
300 bacs	400 pièces	17 lavages		1 289 litres	0 €

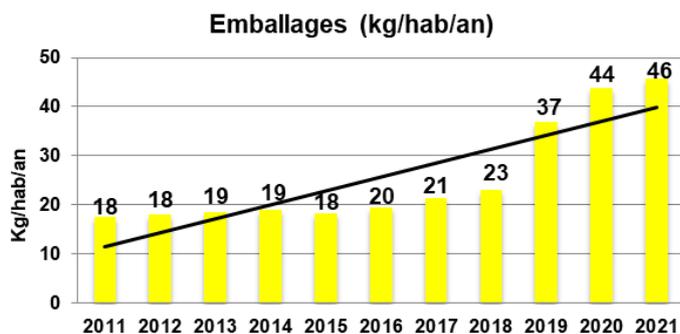
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux de la collecte au tri

COLLECTE			TRANSFERT	TRANSPORT	
RÉGIE (PORTE A PORTE)		PAV	SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	PAPREC CRV	
7 agents par jour en moy.		MINÉRIS	34 844 €	140 104 €	
4 bennes en moy.			PAPREC CRV		
2 543 tonnes (Bacs jaunes)	27 tonnes (Centre Ville)	34 631 €	TRI	REFUS	
Vêtements	Entretien	Carburants	157 tonnes	369 627 €	132 601 €
ESAT ADAPEI	CAPR - SRVI - SEMAT EUROMASTER	RECADIS			
543 €	85 697 €	101 634 €			

Montants TTC

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio des emballages passe de 44 kg/hab/an en 2020 à 46 kg/hab/an en 2021, soit +4%. La hausse de ce ratio a commencé en 2018. Elle s'explique par l'extension des consignes de tri depuis le 1^{er} octobre 2018. L'évolution du financement à la redevance incitative continue d'agir comme un levier d'amélioration du tri.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les emballages sont regroupés au centre de transfert de REDON Agglomération dans une seconde fosse distincte de celle des OMr.

Le transfert des emballages est assuré par camion avec remorque Ampliroll d'une benne de 35m³ et d'un compacteur vers le centre de tri PAPREC TRIVALO BRETAGNE au Rheu (35) par PAPREC, avec environ 27 rotations par mois.

Grâce au compactage des emballages, mis en place depuis début 2021, le nombre de rotations a diminué de 32% par rapport à 2020.

Le poids moyen d'une rotation en 2021 est de 8.67 tonnes contre 5.54 tonnes en 2020.



Dépôt des emballages dans la fosse au centre de transfert

➤ TRI

Le centre de tri PAPREC a en charge le tri d'emballages en 13 familles :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ✓ Gros de magasin | ✓ EMR (Emballages Ménagers Recyclables) |
| ✓ JRM (Journaux – Revues – Magazines) | ✓ ELA (Tetrapacks) |
| ✓ Acier | ✓ Aluminium |
| ✓ Sacs jaunes | ✓ 6 sortes de plastiques: PET clair et couleur, PEHD, PP, PS et films PE |

En 2021, 18 caractérisations ont été réalisées. Le taux de refus par habitant, calculé à partir de ces caractérisations, est de 35%.

➤ LES FILIÈRES DE REPRISES DES EMBALLAGES

Montants TTC

REVENTE ISSUE DES EMBALLAGES	ACIER	PAPREC	134 tonnes	19 843 €	
	ALU	PAPREC	58 tonnes	31 510 €	
	ELA	REVIPAC	113 tonnes	1 128 €	
	EMR	REVIPAC (Celluloses de la Loire)	820 tonnes	105 820 €	
	PLASTIQUES	VALORPLAST	414 tonnes	61 104 €	
	GROS DE MAGASIN	PAPREC	23 tonnes	2 280 €	
	PAPIERS	PAPREC	84 tonnes	6 596 €	
SOUTIENS		Collecte sélective et tri		443 213 €	
		Sensibilisation		20 000 €	
	CITÉO		Connaissance des coûts		9 270 €
			Performance du recyclage		219 531 €
			Valorisation des déchets incinérés		1 927 €

(suivant simulation SimuBaremeF_2020_04-03-2022-compta cout)

Les papiers

1 173 tonnes
25 250 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

195 colonnes aériennes et 13 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 1 à 2 fois par semaine selon le remplissage de colonnes. Cette prestation correspond à 0.27 équivalent temps plein.

Le papier est directement livré aux Celluloses de la Loire à Allaire, qui l'utilise dans la préparation d'objets en carton moulé (ex : boîtes à œufs).

À noter que le papier issu des collectivités et professionnels du territoire, qui en font la demande, est collecté par l'ESAT ADAPEI. Ce papier est ensuite repris par une entreprise privée choisie par l'ESAT et est ensuite intégré aux filières de valorisation. Une convention de partenariat est en cours entre l'ESAT et REDON Agglomération.



Livraison de vieux papiers

• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT	
PAV	PAV	Papiers des collectivités et professionnels
Lavage	Colonnes	
ANCO	MINÉRIS	ESAT ADAPEI
4 185 €	36 447 €	4 207 €
70 lavages	1 100 tonnes	73 tonnes

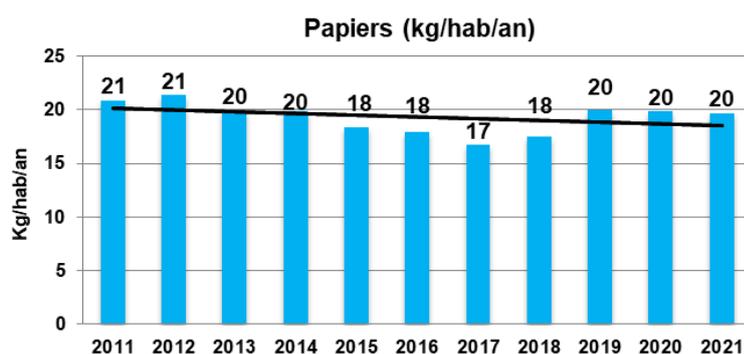
Montants TTC

❖ Revente issue du papier

REVENTE	SOUTIEN
CELLULOSES DE LA LOIRE	CITÉO
69 016 €	63 €
1 095 tonnes	777 tonnes

(suivant soutiens 2021)

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Alors que le ratio des papiers avait une tendance à baisser depuis 2015, en 2019, la tendance s'est inversée.

En 2021, il est stable par rapport à 2020.

Le verre

3 252 tonnes
41 084 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

212 colonnes aériennes et 12 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

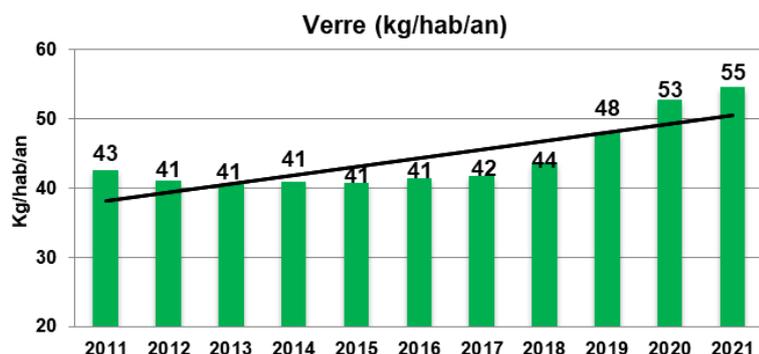
OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 3 à 4 fois par semaine selon le remplissage des colonnes. Cette prestation correspond à 0.73 équivalent temps plein.



Le verre est livré vers la plateforme de stockage de l'entreprise Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert.

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



La collecte de REDON Agglomération avait une tendance à la baisse depuis 10 ans. Depuis 2016, cette tendance s'inverse.

En 2021, le ratio a augmenté de 3% par rapport à 2020 (+2 kg/hab/an).

• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE		COLLECTE / TRANSPORT
PAV	Fourniture	PAV
Lavage	Colonnes aériennes	Colonnes
ANCO	SULO	MINÉRIS
13 071 €	13 910 €	114 923 €
217 lavages	8 colonnes	3 252 tonnes

Montants TTC

REVENTE	SOUTIEN
SAINT GOBAIN	CITÉO
54 991 €	29 057 €
3 291 tonnes	

(suivant simulation SimuBaremeF
05-03-2021-compta cout)

Les déchèteries

8 déchèteries
19 884 tonnes

➤ SCHÉMA DE COLLECTE

L'année 2021 a été divisée pour l'enlèvement et le traitement des déchets des déchèteries (*) :

- du 1^{er} janvier au 31 mai 2021 : les prestations ont été effectuées par l'entreprise BRANGEON,
- du 1^{er} juin au 31 décembre 2021 : les prestations ont été effectuées par l'entreprise THÉAUD.

L'exutoire des flux est le même, mais l'exploitant est différent.

Flux	Exutoire	Exploitant et lieu
Non valorisables	Valorisation énergétique (ISDND)	SECHE La Dominelais (35)
Bois	Valorisation matière et organique (panneaux à particules)	Du 1 ^{er} janvier au 31 mai 2021 (*): GAUTIER à Chantonnay (85), KRONOSPAN à Auxerre (89), KRONO SWISS à Sully-sur-Loire (45)
		Du 1 ^{er} juin au 31 décembre 2021 (*): LES RECYCLEURS BRETONS à Argentré du Plessis (35)
Ferraille	Rachat pour recyclage de la matière	Du 1 ^{er} janvier au 31 mai 2021 (*): GDE à Montoir de Bretagne (44) LG SERVICES à Guipry (35)
		Du 1 ^{er} juin au 31 décembre 2021 (*): ROMI à Saint Nicolas (44) DERICHEBOURG à Guémené (44)
Gravats	Valorisation matière, recyclage : plateforme de concassage pour récupération de la matière, reconstitution d'anciennes carrières de matériaux	CHARIER, Carrière d'Aucfer à Saint-Jean-la-Poterie (56) COMPOST AGRI à Sainte Marie (35) ECO VALORISATION à Saint-Vincent-sur-Oust (56)
Cartons	Valorisation matière : usine de recyclage pour cartons moulés à usage unique	LES CELLULOSES DE LA LOIRE à Allaire (56)
Végétaux	Valorisation matière : épandage du compost sur territoire REDON Agglomération	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
DDS (avec REP avec Eco-DDS)	Valorisation de la matière, valorisation énergétique, stockage	Centres de traitement homologués: TRIADIS et CHIMIREC
Bidons plastiques (avec REP CITEO)	Recyclage de la matière	VALORPLAST
D3E (avec REP ecosystem)	Recyclage et valorisation (83%) / traitement en installations spécialisées (17%)	Centres de traitement homologués: ENVIE 2E 44 à Saint-Herblain (44)
Lampes et Néons (avec REP Recylum)	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR RECYLUM
Piles (avec REP Corepile)	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR COREPILE
Pneus	Réemploi, recyclage matière et valorisation énergétique	REP: Centres de traitement homologués (France, Belgique et Allemagne) : transporté par ALIAPUR Hors REP : TRIGONE à Saint-Guen (22)
Batteries	Recyclage matière et stockage pollution	SNCD à Locoal-Mendon (56)
Cartouches d'imprimantes	Recyclage/récupération des métaux et composés métalliques	Tri et conditionnement : PRINTERREA à Dreux (28)
Amiante	ISDI	Stockage sur le site Ecoterre de Theix (56)

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers (résidant sur le territoire) et professionnels, dans la limite de 4 m³ par jour, afin de limiter les risques de débordement des caissons.

L'accès aux particuliers est compris dans la charge fixe de la redevance incitative.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon le volume et le type de flux déposés. Les tarifs sont revus annuellement au 1^{er} janvier de chaque année. Les tarifs, en 2021, sont les suivants :

- Non valorisables triés	6.78 €/m ³
- Non valorisables non triés	33.60 €/m ³
- Bois	8.93 €/m ³
- Gravats	19.53 €/m ³
- Végétaux	16.70 €/m ³
- Cartons (à partir de 2 m ³ de cartons triés)	2.21 €/m ³

➤ LE CONTRÔLE D'ACCES SUR LES DÉCHÈTERIES

Les barrières de contrôle d'accès, actives depuis juin 2019, s'ouvrent grâce à une carte d'accès. 4 types de cartes sont distribués aux usagers :

- Cartes orange pour les particuliers,
- Cartes vertes pour les professionnels,
- Cartes rouges pour les associations,
- Cartes bleues pour les mairies.

La borne sonne quand les cartes vertes, rouges et bleues sont présentées afin d'avertir le gardien. Les cartes professionnelles servent également à enregistrer les dépôts sur le PAD afin d'en permettre l'enregistrement et la facturation.

Les usagers sans carte ou avec une carte défectueuse se voient refuser l'accès.

En 2021, 195 176 passages ont été enregistrés en déchèteries, soit 25% en plus par rapport à 2020.



➤ LE SERVICE

Le total général d'ouverture hebdomadaire est de **138.5 heures**. Les horaires sont les suivants :

	A vessac	Renac	Saint Vincent	Allaire	Saint Nicolas	Sainte Marie	Plessé	Guémené
Lundi			14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Mardi								
Mercredi	14h00-17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Jeudi			14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Vendredi	14h00-17h00	14h00-17h00		9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Samedi	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30

REDON Agglomération :
1 déchèterie
pour 7 449 habitants

Bretagne :
1 déchèterie pour 12 471 habitants
*SINOE : Enquête nationale ADEME 2019 /
Référentiel national 2019 des coûts du service
public de gestion des déchets (données 2016)*

➤ LE PRESTATAIRE

Le marché de transport et traitement des déchets non dangereux (DND) a été relancé, avec un démarrage au 1^{er} juin. Il a été attribué à l'entreprise THÉAUD. La nouveauté de ce marché est la mise en place du packmatage des caissons, c'est-à-dire une compaction des déchets afin d'en réduire leur volume pour optimiser le remplissage des caissons et diminuer le nombre de rotation (voir page 19).

► LES TONNAGES

	Allaire	Avessac	Guémené Penfao	Plessé	Renac	Saint Nicolas	Saint Vincent	Sainte Marie	Recyclerie	TOTAL
Non valorisables	692	145	661	391	199	519	645	862	21	4 135
Cartons	83	11	83	55	14	63	65	110	0	484
Gravats	502	99	462	291	85	350	470	561	11	2 831
Bois	282	78	269	161	0	205	229	356	0	1 580
Bidons plastiques	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
Végétaux	2 462	176	1 077	334	68	393	707	2 504	0	7 721
Ferraille	184	23	142	94	25	93	130	172	0	863
D3E	134	0	120	67	0	82	97	147	7	654
DDS	39	1	38	24	1	28	33	47	0	210
Eco-Mobilier	274	0	218	147	0	194	212	291	0	1 336
Pneus	0	0	0	0	0	8*	0	0	0	8
Batteries	5	0	3	2	0	1	2	3	0	16
Amiante	0	0	0	0	0	31	0	0	0	31
Autres : Piles, lampes-néons, cartouches	1	0	1	1	0	1	2	2	0	8
TOTAL en Tonne	4 658	533	3 074	1 567	392	1 975	2 592	5 055	39	19 884

* : site de regroupement, dépôts autorisés uniquement sur rendez-vous

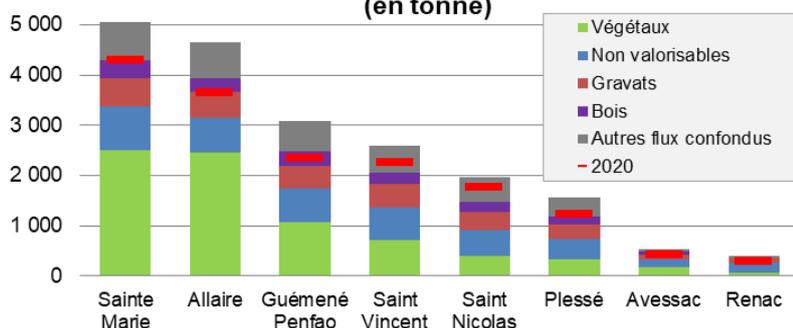
- Par rapport à 2020 : + 21%, soit + 3 444 tonnes → + 57 kg / hab. / an
- Par rapport à 2019 : + 12%, soit + 2 094 tonnes → + 34 kg / hab. / an

82% des tonnages sont représentés par 4 flux : les végétaux (39%), les non valorisables (21%), les gravats (14%) et le bois (8%).

Les autres flux représentent 18 % des tonnages.

À noter que l'amiante est collectée ponctuellement. Une collecte a été organisée sur le site de Saint-Nicolas-de-Redon, courant avril 2021. 127 personnes ont ainsi apporté 31 tonnes d'amiantes liées.

Activité par site en 2021 (en tonne)



Les sites de Sainte-Marie (25%) et Allaire (23%) représentent 48% des tonnages totaux.

À l'inverse Avessac (3%) et Renac (2%) représentent 5% des tonnages totaux.

En 2021, 1 141 m³ ont été déposés par les professionnels (y compris associations et administrations, hors mairies) ; soit -9%.

Au total 345 factures ont été émises.

Volume facturé par les professionnels en m³

MATIÈRE	2020	2021
Non valorisables triés	772	745
Non valorisables non triés	7	4
Gravats	86	54
Végétaux	281	211
Bois	109	127
TOTAL	1 255	1 141

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET FLUX ET ÉVOLUTION DES TONNAGES

- Déchets non dangereux : non valorisables, gravats, bois, végétaux, cartons et ferraille**

	Non valorisables		Gravats		Bois	
	BRANGEON	THÉAUD	BRANGEON	THÉAUD	BRANGEON	THÉAUD
	1 627 tonnes	2 508 tonnes	1 348 tonnes	1 483 tonnes	647 tonnes	933 tonnes
	539 rotations	430 rotations	213 rotations	195 rotations	220 rotations	183 rotations
Transport €	58 489 €	94 850 €	23 374 €	18 278 €	24 371 €	29 579 €
Traitement €	272 068 €	435 797 €	12 092 €	12 833 €	54 591 €	78 720 €
dont TGAP :	66 227 €	102 033 €				

Montants TTC

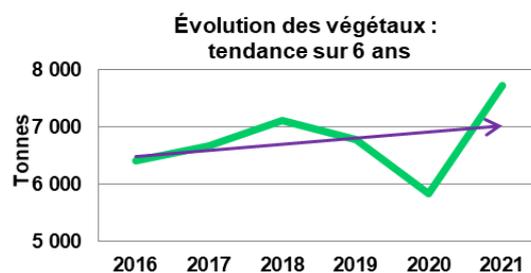
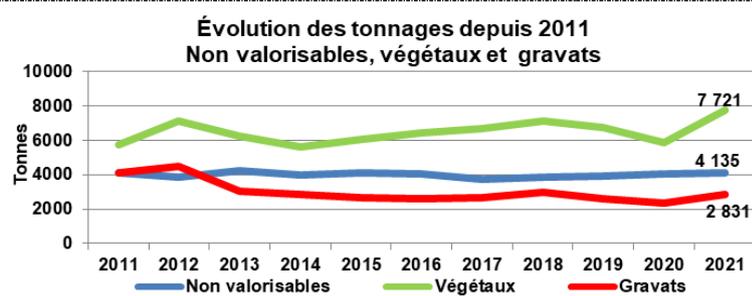
→ La baisse du nombre de rotation grâce au packmatage est à noter (voir page 19).

Végétaux		
7721 tonnes		
Transfert		
Caissons		Plateformes
BRANGEON	THÉAUD	TSF
19 053 €	25 341 €	98 697 €
Traitement		
Broyage		Compostage
SUEZ ORGANIQUE	COMPOST AGRI	
54 591 €	158 494 €	

Montants TTC

Cartons		Ferraille	
Transfert			
BRANGEON	THÉAUD	BRANGEON	THÉAUD
202 tonnes	282 tonnes	412 tonnes	451 tonnes
286 rotations	116 rotations	154 rotations	84 rotations
31 682 €	17 023 €	17 059 €	17 284 €
ROMI (mise en balles)		Ferraille (recettes)	
19 625 €		134 426 €	
REVIPAC (recettes)			
76 390 €			

Montants TTC



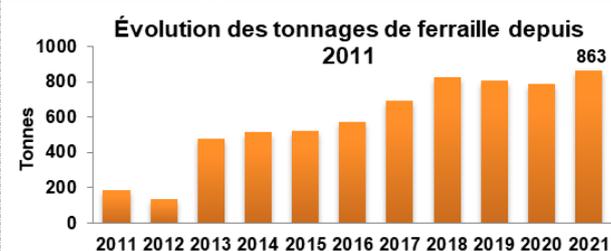
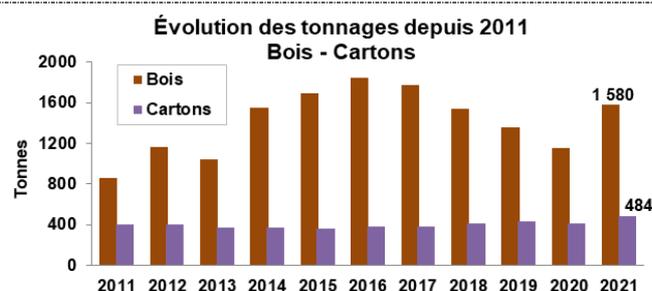
Ces 3 flux représentent 3/4 des apports totaux en déchèteries. En 2021, leur tonnage a augmenté par rapport à 2020 : +3% pour les non valorisables, +32% pour les végétaux et +20% pour les gravats.

Ces fortes hausses par rapport à 2020 ne sont pas représentatives en raison des fermetures de déchèteries en 2020 pendant la crise sanitaire. En effet, par rapport à 2019 (année complète), les non valorisables ont augmenté de 6%, les végétaux de 14% et les gravats de 8%.

Les tonnages de végétaux en 2021 sont très importants. C'est le plus fort tonnage de ces 15 dernières années.

À noter que 6 043 tonnes (soit 78%) des végétaux proviennent des 3 plateformes de végétaux (Allaire, Sainte-Marie et Guéméné-Penfao).

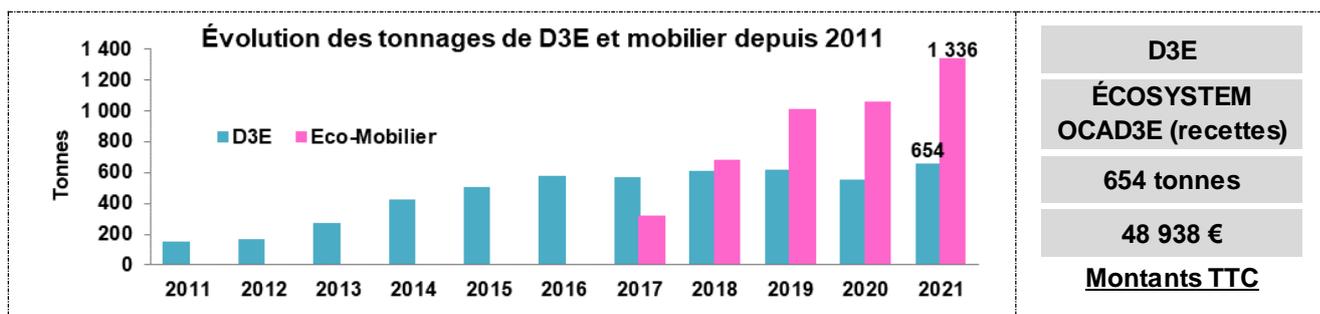
REDON Agglomération, avec 130 kg/hab/an, se situe en-dessous la moyenne bretonne (163 kg/hab/an), mais reste nettement au-dessus la moyenne nationale (79 kg/hab/an).



Alors que les dépôts de bois baissaient régulièrement depuis 2017, on note une nette augmentation de 38% par rapport à 2020 (et +16% par rapport à 2019). Ce tonnage est plus élevé qu'en 2018, où toutes les déchèteries n'étaient pas encore équipées en bennes éco-mobilier.

Les apports de cartons ont augmenté de 17% (et +13% par rapport à 2019), ceux de la ferraille ont augmenté de 9% par rapport à 2020.

• **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et mobilier**



Pour les D3E, la performance de REDON Agglomération est de 11 kg/hab. La référence nationale sur le même type de territoire est de 7.71 kg/hab.

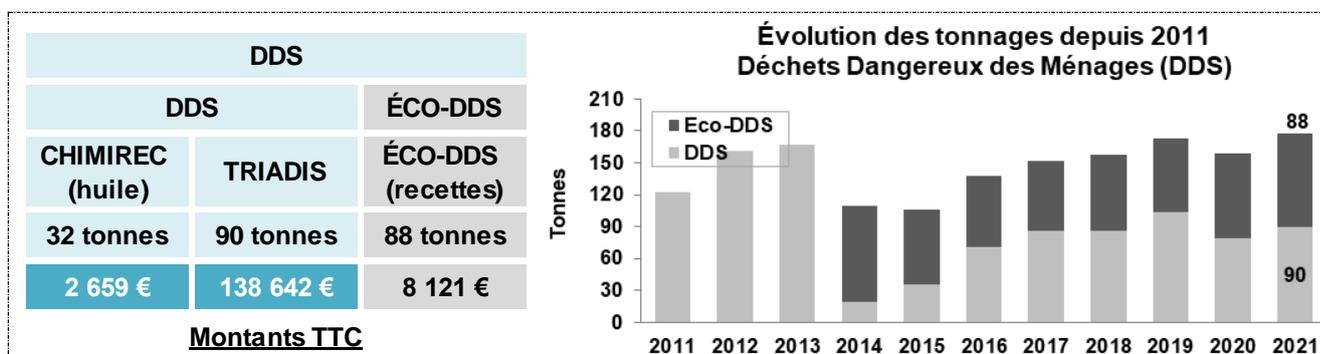
82 tonnes de matières dangereuses ont été extraites et neutralisées (soit 13%), 489 tonnes de matières ont été recyclées et 83 tonnes ont été valorisées (énergie, matière).

Le tonnage de 2021 est en hausse par rapport à 2020 : +18%. À noter que dans les 654 tonnes collectées, 7 tonnes ont été collectées à la recyclerie de Redon.

⇒ Les coûts de logistique et de traitement sont pris en charge par l'Éco-Organisme ecosystem. L'économie réalisée est estimée à 178 015 € (Source : rapport développement durable 2021 d'ecosystem).

MOBILIER	6 déchèteries sont équipées en bennes ÉCO-MOBILIER. Entre 2020 et 2021, le tonnage mobilier a augmenté de 279 tonnes (soit +26%). Ces bennes permettent de détourner une partie du flux non valorisable : plus de valorisation et moins de dépenses pour la collectivité car le transport et le traitement sont pris en charge directement par l'Éco-Organisme. ⇒ En plus des recettes obtenues, les coûts de collecte évités sont estimés à 293 067 € en 2021 (Source : prix du rapport Éco-mobilier).
ÉCO-MOBILIER (recettes)	
1 336 tonnes	
43 840 €	
Montants TTC	

• **Déchets Diffus Spécifiques (DDS) et autres déchets**



Les tonnages pris en charge par l'Éco-Organisme ECO-DDS ont augmenté de 8 tonnes (soit +9%) par rapport à 2020, ceux à la charge de la collectivité ont augmenté de 14%.

La quantité annuelle totale a augmenté de 12%.

Le tonnage d'huile est sensiblement identique depuis 2019 (32 à 33 tonnes). À noter que pour 2022, l'huile sera collectée via une REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

Autres déchets						
BIDONS PLASTIQUES	BATTERIES	PILES	LAMPES-NÉONS	PNEUS	AMIANTE	
ROMI et THÉAUD	SNCD (recettes)	REP : Éco-Organismes			SBVPU	THÉAUD
		COREPILE	ÉCOSYSTEM	ALIAPUR		
7 tonnes	16 tonnes	5 tonnes	2 tonnes	4 tonnes	4 tonnes	31 tonnes
1 778 €	7 627 €				787 €	7 033 €
Montants TTC						

☺ les 4 tonnes de pneus collectés par ALIAPUR ont permis d'économiser 90 209 litres d'eau, 6 271 litres de carburant et 70 913 Kwh

➤ SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Lettres d'informations**

Une lettre a été envoyée aux usagers avec chaque facture pour informer sur :

- L'évolution des quantités collectées par habitant et par flux depuis 2018 (mai 2021),
- Les évolutions à venir pour le coût de traitement des déchets et sur l'évolution du calendrier de facturation pour 2022 (octobre 2021).

- **Supports de communication**

D'autres documents ont aussi été distribués, lors de manifestations et transmis aux nouveaux habitants, afin de sensibiliser les usagers sur la gestion de déchets :

- Affiche « la collecte des déchets évolue ... À nous de jouer » et « Chez vous tous les emballages se trient »,
- Horaires des déchèteries,
- Dépliants sur les déchets de jardin,
- Guides du tri pour les particuliers et les professionnels,
- Calendrier de collecte,
- Stop pub,
- Jeu des 7 familles,
- Dépliants et affiches sur la seconde vie des textiles...

Le site internet de REDON Agglomération (redon-agglomeration.bzh/agir-environnement) et la page [facebook Redon.Environnement](#) sont également des supports de communication très utilisés.

- **Magazine communautaire**

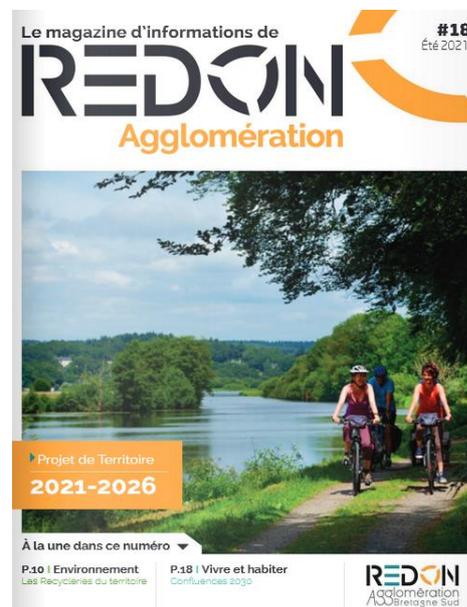
Le magazine d'informations de la collectivité a été publié en automne. Des pages environnement y sont intégrées :

Journal n°17 – hiver 2021

- Une exploitation agricole de Fégréac – Lauréate pour sa pratique agro-écologique.
- Que deviennent les emballages ?
- Valorisation à domicile des déchets verts, des solutions existent.
- Alternatives aux déchets non-acceptés en déchèteries.
- Déchèteries, un accès libre et réglementé pour tous les habitants.
- Récup Vente ici, le bon coin du coin.
- Projet Zéro Déchet : les résultats sont là !

Journal n°18 – été 2021

- Le prélèvement automatique.
- Bien utiliser les bornes d'apports volontaires.
- Record battu pour les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures.
- Le traitement des déchets, des évolutions à venir.
- Les recycleries du territoire au service du réemploi.



Journal n°18 – été 2021

➤ SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), qui couvre la période 2020-2026, poursuit les actions de prévention et de réduction des déchets auprès du grand public, des scolaires, des commerçants et établissements.

Les grands axes de ce programme sont les suivants :

- Mobilisation des publics,
- Éco-exemplarité,
- Prévention du gaspillage alimentaire et des bio-déchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
- Gestion des déchets en entreprises,
- Promotion du réemploi des produits.

Au total, plus de 6 700 personnes ont été sensibilisées :



- **Valorisation des bio-déchets**

L'année 2021 a été marquée par la réponse de la collectivité à un appel à projet de l'ADEME sur le tri à la source des bio-déchets. Une part importante des flux gérés par REDON Agglomération est en effet constituée de matières organiques, qu'il s'agisse de déchets d'origine alimentaire contenus dans les ordures ménagères ou de végétaux déposés en déchèteries.

L'offre conjointe des bureaux d'études TEHOP et VERDICITÉ a été retenue par REDON Agglomération pour l'étude de faisabilité de tri à la source des bio-déchets. Cette étude a débuté en septembre 2021.

Plusieurs objectifs avaient été fixés au préalable :

- Identifier les gisements de bio-déchets produits sur le territoire,
- Proposer des solutions de prévention et de gestion adaptées aux besoins locaux,
- Cibler les exutoires envisageables pour le traitement et la valorisation de ces bio-déchets,
- Optimiser le service de gestion des déchets en conséquence tout en maîtrisant les coûts.

La première phase a permis d'analyser le territoire et d'identifier les différents acteurs locaux en lien avec les bio-déchets, notamment les filières de traitements existantes. Un premier état des lieux est établi :

- 44% des déchets sont potentiellement compostables au sein des ordures ménagères, dont 33% de déchets organiques et 11% de textiles sanitaires souillés,
- Une réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères est envisageable au vu du faible remplissage des bennes à l'issue des tournées,
- Les déchets végétaux concernent 35% des tonnages captés en déchèteries.

Un scénario de tri à la source a ainsi été retenu par les élus afin de tenir compte des spécificités locales :

- Renforcement du compostage individuel pour les maisons individuelles,
- Collecte séparée en points d'apports volontaires dans les zones urbaines denses et compostage collectif dans certains quartiers et communes rurales, notamment en centre-bourg,
- Accompagnement des professionnels produisant moins de 5 tonnes de bio-déchets par an tels que les écoles et petits commerces.

- **Promotion du compostage**

- 475 composteurs vendus sur l'année.
- 6 sessions de formations ont été réalisées avec l'association « Vert le jardin » dans différentes communes de l'agglomération. À l'issue de cette formation, les participants sont en capacité de bien composter et deviennent également des relais auprès de leurs proches.

- **Optimisation du transport**

Depuis juin 2021, à la mise en place du nouveau marché sur les déchèteries, attribué à l'entreprise THÉAUD, un packmatage des caissons est effectué. Cela a permis de diminuer le nombre de rotations : +14% de déchets par rapport à 2020 et -20% de rotations.

Par ailleurs, depuis fin 2020, un compactage de la benne transportant les emballages est en place. Le nombre de rotations a diminué de 32% par rapport à 2020.



Packmatage d'un caisson de déchèteries

- **Collectes solidaires**

En 2021, REDON Agglomération, en partenariat avec l'Éco-Organisme ecosystem, à réaliser 2 opérations de collecte solidaires :

Collecte d'anciens téléphones

À l'occasion du départ du Tour de France de Redon, une collecte de téléphones portables non utilisés a été organisée en juin 2021.

Au total, 275 téléphones ont été collectés.

100 téléphones reconditionnés ont été remis à la Croix Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire et les Restos du Cœur.



Collecte de jouets usagés



Dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur », qui a eu lieu du 20 au 28 novembre 2021, une collecte de jouets d'occasion a été réalisée.

Au total, 17 hottes (soit 260 kg) de jouets ont été collectées.

Les jouets ont été donnés à 3 associations : Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Secours Populaire.

- **Contrôle qualité du tri des bacs**

Un ambassadeur de la prévention et du tri des déchets a rejoint le pôle déchets en septembre 2021. Des contrôles terrain pour vérifier la qualité du tri des bacs emballages ont ainsi été effectués, auprès de 6 680 foyers, de septembre à décembre 2021. Ces interventions permettent d'éviter des erreurs et de rappeler les consignes de tri.

- **Dépôts sauvages**

Des actions de prévention autour des points d'apports volontaires (PAV) ordures ménagères et emballages de Redon, Guéméné-Penfao et Saint-Nicolas-de-Redon ont été menées en 2021 afin de lutter contre les dépôts sauvages.

Lors de ces actions, organisées sur 21 demi-journées, 33 personnes ont été sensibilisées : informations, rappel sur le tri, utilisation de la carte d'accès aux PAV, renseignement sur la création de compte.



- **Réemploi et réparation**

Les conventions de partenariat avec la Redonnerie et Recycle et Don, recycleries respectivement installées sur Redon et Conquereuil, se sont poursuivies.

Ces conventions visent à permettre la récupération d'objets réemployables en déchèteries, et pour la Redonnerie, la distribution de composteurs. La Redonnerie est également intervenue en déchèteries sur 12 demi-journées pour sensibiliser à la seconde vie des déchets.

Une convention avec la recyclerie de matériaux Ecrouvis, installée à Saint-Nicolas-de-Redon, a été mise en place en 2021. Ce partenariat, par le prêt d'un véhicule pour récupérer les objets et articles réemployables dans les entreprises, vise à réduire les déchets collectés en déchèteries et soutenir la filière de réemploi et de réparation sur le territoire.

Recycle & Don	La Redonnerie	Écrouvis
<ul style="list-style-type: none"> • 44 tonnes d'objets récoltés (+29% par rapport à 2020) • 23 tonnes d'objets vendus • 34 k€ de vente en boutique (+42% par rapport à 2020) • 11 tonnes envoyées dans les filières de recyclage (<i>papiers-livres, textiles, matériaux</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • 238 tonnes d'objets récoltés (+ 18% par rapport à 2020) • 93 tonnes d'objets vendus ou donnés • 259 k€ de vente en boutique (+35% par rapport à 2020) • 68 tonnes envoyées dans les filières de recyclage (<i>papiers-livres, textiles, matériaux</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • 72 tonnes de matériaux collectés • Formation TVRB (Technicien Valoriste du Bâtiment) • Organisation de chantiers coopératifs : terrasse et abri vélo, réalisation de comptoir en pisé • Organisation d'ateliers : soudure, réparation petit outillage

IV – Indicateurs financiers

La facturation du service à l'utilisateur

➤ TARIFICATION / ABONNEMENT

Les usagers financent le service par le biais de la redevance incitative.

La part fixe correspond à la facturation de l'ensemble du service :

- Collecte des ordures ménagères : dans la limite de 12 levées de bac/an (ou pour les personnes desservies en conteneur à contrôle d'accès, de 48 et 144 ouvertures, selon l'abonnement choisi),
- Collecte des emballages : tous les 15 jours (ou pour les personnes desservies en point d'apport volontaire, sans limite),
- Collecte des verres et papiers : sans limite,
- Accès aux déchèteries : sans limite,
- Frais de structure : forfait.

Pour les ordures ménagères, en cas de dépassement du nombre minimum de vidages (ou ouvertures) inclus dans l'abonnement, les vidages (ou ouvertures) supplémentaires sont facturés à l'unité, ce qui permet pour ce flux d'ajuster la facture à l'utilisation réelle du service, donnant la grille tarifaire suivante :

• **Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels :**

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (part fixe)	152 €	160 €	182 €	212 €	272 €	428 €	482 €
Coût de la levée supplémentaire	8.50 €	9 €	11 €	13.50 €	18.50 €	31.50 €	36 €

• **Pour les usagers desservis en conteneurs à contrôle d'accès :**

Nombre d'ouvertures	48 ouvertures	56 ouvertures	72 ouvertures	96 ouvertures	144 ouvertures
Coût abonnement annuel (part fixe)	152 €	160 €	182 €	212 €	272 €
Coût de l'ouverture supplémentaire	2.13 €				

Sont également facturés :

- Clefs perdues/volées : 5 €,
- Facturation cartes d'accès déchèteries/PAV perdues ou d'une 2^{ème} : 5 €,
- Composteurs (150L, 300L ou 400L) : de 23 € à 28 € selon la taille.

➤ FACTURATION

La facture 2021 était semestrielle :

- 1^{er} semestre en mai 2021 : abonnement du 1^{er} semestre 2021, qui correspond à la moitié de la part fixe,
- 2^{ème} semestre en octobre 2021 : abonnement du 2^{ème} semestre 2021, qui correspond au solde de l'abonnement.

Les levées ou ouvertures supplémentaires ont été facturées sur le 1^{er} semestre 2022.

Les chiffres clés de la redevance incitative 2021 sont les suivants :



Plusieurs modes de paiement sont proposés aux redevables :

- Paiement par TIPSEPA,
- Paiement par TIPI (Internet),
- Paiement par prélèvement automatique (4 prélèvements/an possible),
- Paiement par chèque,
- Paiement par datamatrix,
- Paiement par carte bancaire ou par espèces directement au Service de Gestion Comptable (Trésorerie).



REDON Agglomération dispose d'un logiciel de gestion de la redevance incitative, le logiciel Proflux (également nommé EcoCito) de la société Tradim et d'un éditeur pour l'impression et l'envoi des factures, la société Cogéprint.



À noter, qu'en 2022, la facture sera annuelle, elle sera envoyée au cours du 1^{er} semestre, avec la possibilité de paiement en 4 fois par an par prélèvement automatique.

Synthèse de 2021

➤ SYNTHÈSE ET ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DES COÛTS T.T.C.

Dépenses - Recettes		2021							
Population		59 594						<i>Evolution 2021/2020</i>	
	Tonnages	Coûts TTC	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne	Tonnages	Coûts TTC			
OMr	6 133	2 150 034 €	36.08 €	350.57 €	1.5%	7.0%			
Emballages	2 727	885 496 €	14.86 €	324.71 €	4.4%	32.8%			
Papiers	1 173	- 67 164 €	- 1.13 €	- 57.26 €	4.6%	44.9%			
Verre	3 252	87 759 €	1.47 €	26.99 €	3.6%	-8.1%			
Déchèteries	19 884	2 327 721 €	39.06 €	117.07 €	20.9%	22.6%			
TOTAL	33 169	5 383 846 €	90.34 €	162.32 €	13.0%	16.4%			
dont charges de structure REDON Agglomération	6%	300 000 €							
Redevance		5 624 789 €							
Recettes "DELTA" excédent de		240 943 €							

Les Ordures Ménagères (OMr)

Population	Tonnages
59 594	6 133

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		Coût H.T. 2021	Évolution 2021/2020	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DEPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	221 375 €	3.1%	3.71 €	36.10 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien véhicules - équipements vestimentaires + amortissement BOM	750 343 €	-4.8%	12.59 €	122.35 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final + amortissement	189 495 €	16.0%	3.18 €	30.90 €
Traitement	Inclus les recettes revente chaleur...	682 470 €	39.8%	11.45 €	111.28 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 843 683 €	11.4%	30.94 €	300.62 €
PRÉVENTION H.T.		35 399 €	31.8%	0.59 €	5.77 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		248 254 €	-13.9%	4.17 €	40.48 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 127 336 €	8.0%	35.70 €	346.87 €
RECETTES					
Redevance spéciale	Facturation propreté urbaine	11 371 €	26.4%		
Soutiens éco organismes	Valorisation énergétique Emballages - Textiles - Papiers (part OMR)	103 665 €	70.0%		
Subventions de fonctionnement	Prévention				
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir				
Autres produits		1 938 €	-13.1%		
TOTAL DES RECETTES		116 974 €	62.0%	1.96 €	19.07 €
TVA ACQUITTÉE		139 672 €	24.6%	2.34 €	22.77 €
DÉPENSES - RECETTES		COÛT T.T.C. DES OMR		2 150 034 €	7.0%
				36.08 €	350.57 €

..... Pour mémoire - **DONNÉES 2020**

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 464	6 040	2 009 739 €	33.80 €	332.74 €
% d'augmentation 2021/2020	0.22%	1.54%	6.98%	6.75%	5.36%

Facturation à l'utilisateur	Redevance Incitative	1 825 594 €	
	<i>Pour rappel 2020</i>	1 711 701 €	+6.7%

Les emballages

Population	Tonnages
59 594	2 727

EMBALLAGES	Coût H.T. 2021	Évolution 2021/2020	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne	
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	160 500.00 €	-6.6%	2.69 €	59.47 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien + prestation privée collecte des colonnes + amortissement BOM	623 500.00 €	-3.6%	10.46 €	231.01 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final	173 455.00 €	29.9%	2.91 €	64.27 €
Traitement	Prestation privée - Centre de tri	471 547.00 €	44.6%	7.91 €	174.71 €
	TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.	1 429 002.00 €	11.8%	23.98 €	529.46 €
	PRÉVENTION H.T.	578.00 €	-76.9%	0.01 €	0.21 €
	CHARGES FONCTIONNELLES H.T.	188 640.00 €	-14.0%	3.17 €	69.89 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		1 618 220.00 €	7.9%	27.15 €	599.56 €

RECETTES					
Vente de matériaux	Recyclage - Acier - Alu - Plastiques - Papiers/cartons des sacs jaunes - Gros de magasin	211 070.00 €	111.0%		
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages - Barème E	602 984.00 €	-25.5%		
Subventions de fonctionnement	Prévention	- €			
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	- €			
Autres produits		1 384.00 €	-68.9%		
TOTAL DES RECETTES		815 438.00 €	-10.8%	13.68 €	302.13 €

TVA ACQUITTÉE	82 714.00 €	2.7%	1.39 €	30.65 €
----------------------	--------------------	-------------	---------------	----------------

DÉPENSES - RECETTES	COÛT T.T.C. DES EMBALLAGES	885 496.00 €	32.8%	14.86 €	328.08 €
----------------------------	-----------------------------------	---------------------	--------------	----------------	-----------------

Pour mémoire - **DONNÉES 2020**

	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 464	2611	666 924.93 €	11.22 €	255.43 €
% d'augmentation 2021/2020	-100.00%	4.44%	32.77%	32.48%	28.44%

Facturation à l'utilisateur	Redevance Incitative	1 388 888 €
	<i>Pour rappel 2020</i>	1 303 736 € +6.5 %

Les papiers

Population	Tonnages
59 594	1 173

PAPIERS		Coût H.T. 2021	Évolution 2021/2020	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	22 246 €	-19.2%	0.37 €	18.95 €
Collecte	Prestation privée de collecte	40 276 €	-1.7%	0.68 €	34.31 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		62 522 €	-8.7%	1.05 €	53.26 €
PREVENTION H.T.		579 €	-58.6%	0.01 €	0.49 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		8 313 €	-30.5%	0.14 €	7.08 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		71 414 € -	1 €	1.20 €	60.83 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Celluloses de la Loire/Théaud	75 961 €	7.6%		
Soutiens éco organismes	Eco-Folio (part recyclage)	65 867 €	5.1%		
Subventions de fonctionnement	Prévention				
Reprises des Subventions d'investissement	Prévention				
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir				
Autres produits		- €	-100.0%		
TOTAL DES RECETTES		141 828 €	6.4%	2.38 €	120.81 €
TVA ACQUITTÉE		3 250 €	-36.3%	0.05 €	2.77 €
DÉPENSES - RECETTES		COÛT T.T.C. DES PAPIERS	-67 164 €	44.9%	- 1.13 € - 57.21 €

Pour mémoire - **DONNÉES 2020**

	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 464	1 121	-46 341 € -	0.78 € -	41.34 €
% d'augmentation 2021/2020	0.22%	4.6%	-244.9%	44.6%	38.4%

Facturation à l'usager	Redevance Incitative	61 305 €
	<i>Pour rappel 2020</i>	71 155 €

-13.8%

Le verre

Population	Tonnages
59 594	3 252

VERRE	Coût H.T. 2021	Évolution 2021/2020	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
--------------	----------------	------------------------	-------------	--------------

DÉPENSES				
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	34 314 €	-17.1%	0.58 € 10.55 €
Collecte	Prestation privée de collecte	109 194 €	4.6%	1.83 € 33.58 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		143 508 €	-1.6%	2.41 € 44.13 €
PRÉVENTION H.T.		579 €	-80.0%	0.01 € 0.18 €
CHARGES FONCTIONNELLES		18 981 €	-25.4%	0.32 € 5.84 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		163 068 €	-6.3%	2.74 € 50.14 €

RECETTES				
Vente de matériaux	Saint Gobain	54 991 €	-10.4%	
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages	28 362 €	-4.9%	
Subventions de fonctionnement	Prévention			
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir			
Autres produits		- €	-100.0%	

TOTAL DES RECETTES	83 353 €	-8.6%	1.40 €	25.63 €
---------------------------	-----------------	--------------	---------------	----------------

TVA ACQUITTÉE	8 044 €	-35.8%	0.13 €	2.47 €
----------------------	----------------	---------------	---------------	---------------

DÉPENSES - RECETTES	COÛT T.T.C. DU VERRE	87 759 €	-8.1%	1.47 €	26.99 €
----------------------------	-----------------------------	-----------------	--------------	---------------	----------------

Pour mémoire - **DONNÉES 2020**

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 464	3 140	95 445 €	1.61 €	30.40 €
% d'augmentation 2021/2020	0.22%	3.6%	0.0%	-8.3%	-11.2%

Facturation à l'usager	Redevance Incitative	139 985 €		
	<i>Pour rappel 2020</i>	151 347 €	-7.5%	

Les déchèteries

Population	Tonnages
59 594	19 884

DÉCHÈTERIES		Coût H.T. 2021	Evolution 2020/2021	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Collecte	Salaires agents + entretien terrain, réseaux et bâtiments + location + surveillance + déplacement gardiens + amortissement caissons	563 317 €	6.0%	9.45 €	28.33 €
Transfert-Transport	Encombrants + prestations privées non valorisables-bois-végétaux-cartons	511 108 €	25.6%	8.58 €	25.70 €
Traitement	Prestations privées: non valorisables-bois-gravats-végétaux-cartons	1 008 100 €	70.4%	16.92 €	50.70 €
Déchets dangereux	Évacuation, transport et traitement - DDS et amiante	137 232 €	41.2%	2.30 €	6.90 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 219 757 €	36.4%	37.25 €	111.64 €
PRÉVENTION H.T.		53 982 €	-20.5%	0.91 €	2.71 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		299 530 €	3.3%	5.03 €	15.06 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 573 269 €	29.6%	43.18 €	129.41 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Ferrailles - Cartons - Batteries	194 986 €	505.9%		
Dépôt des professionnels		25 152 €	-3.2%		
Soutiens éco-organismes	Eco-Systèmes - ECO DDS - ECO Mobilier ECO TLC	173 626 €	7.6%		
Subventions de fonctionnement	Prévention				
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir				
Autres produits		874 €	173.1%		
TOTAL DES RECETTES		394 638 €	79.5%	6.62 €	19.85 €
TVA ACQUITTÉE		149 090 €	11.8%	2.50 €	7.50 €
DÉPENSES - RECETTES		2 327 721 €	22.58%	39.06 €	117.07 €
COÛT T.T.C. DES DÉCHÈTERIES					

Pour mémoire - DONNÉES 2020

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
% d'augmentation 2021/2020	59 464	16 440	1 898 968 €	31.93 €	115.51 €
	0.22%	20.9%	22.6%	22.3%	1.3%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		2 209 017 €		
	Pour rappel 2020		1 725 918 €	+27.9%	

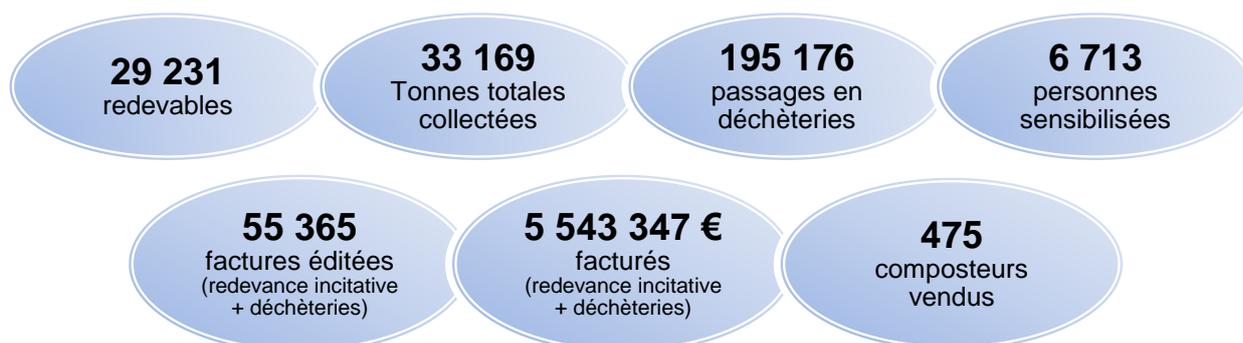
V - En résumé

➤ COMPARATIF DES TONNAGES ET COÛTS PAR HABITANT 2021/2020

Chaque habitant de REDON Agglomération a produit en moyenne **558 kg de déchets en 2021**, pour un coût de **90.34 €/habitant** (en 2020, le montant était de **77.77 €/habitant** pour 495 Kg, soit **12,57 € en plus**).

Comparatif par habitant 2021/2020	Kg/hab/an			Coût/hab/an		
	2021	2020	Évolution 2021/2020	2021	2020	Évolution 2021/2020
Ordures Ménagères Résiduelles	103	102	1%	36.08 €	33.80 €	7%
Emballages	46	44	4%	14.86 €	11.22 €	32%
Papiers	20	20	-1%	- 1.13 €	- 0.78 €	45%
Verre	55	53	3%	1.47 €	1.61 €	-8%
Déchèteries	334	276	21%	39.06 €	31.93 €	22%
TOTAL	558	495	13%	90.34 €	77.77 €	16%

➤ CHIFFRES CLÉS 2021



➤ ACTIONS MARQUANTES DE 2021

- Appel à projet bio-déchets.
- 2 collectes solidaires, au profit d'associations, ont été organisées, en lien avec ecosystem :
 - o collecte d'anciens téléphones portables,
 - o collecte de jouets usagés.
- Contrôle qualité du tri des bacs d'emballages avec l'arrivée de l'ambassadeur du tri.
- Renouvellement de marchés :
 - o location de caissons, enlèvement et traitement des déchets issus des déchèteries,
 - o enlèvement, transport, tri et conditionnement des emballages ménagers.
- Mise en place du packmatage des caissons en déchèteries.

➤ PROJETS 2022

- Passage à une facturation par an pour la redevance incitative, avec la possibilité de paiement en 4 fois par an par prélèvement automatique, et début des facturations aux communes pour leurs dépôts en déchèteries.
- Mise en place des solutions de tri à la source des bio-déchets pour l'ensemble des usagers.
- Travail sur l'optimisation des collectes (avec un passage tous les 15 jours pour la collecte d'ordures ménagères).
- Étude sur la réhabilitation des déchèteries.
- Faisabilité et mise en place de nouvelles REP (Responsabilité Élargie du Producteur) sur les déchèteries.
- Étude de marché et appel d'offre pour l'acquisition d'une benne à ordures ménagères à hydrogène.

Lexique

Bio-déchets

Portion fermentescible des déchets résiduels.

Centre de transfert

Les déchets collectés par les camions bennes sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions semi-remorques vers les unités de traitement.

CITEO

Organisme né du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio ayant pour but de réduire l'impact environnemental des filières de gestion des emballages et des papiers.

Collecte sélective

Collecte de certains flux de déchets (recyclables : emballages, verre, papiers) préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Compost

Produit obtenu par le mélange de fermenté de débris organiques (déchets verts, épluchures de fruits et légumes).

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (petit et gros électroménagers, appareils de vidéo, audio, hi-fi ...).

DASRI

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux: déchets risquant d'être infectés (piquants, coupants, pansements ...) à l'exclusion des déchets anatomiques.

Déchets encombrants des ménages

Déchets de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des ordures ménagères.

Déchets inertes

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique.

DDM / DDS

Déchets Dangereux des Ménages : déchets contenant (solvants, métaux lourds, pesticides ...).
Autre nom : DDS : Déchets Diffus Spécifiques.

Déchèterie

Lieu organisé, clos, gardienné où les particuliers peuvent déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles.

DIB

Déchets Industriels Banals : déchets assimilables aux déchets ménagers, non produits par les ménages.

Économie circulaire

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

ISDI

Installation de Stockage des Déchets Inertes (site d'enfouissement de matériaux inertes comme les gravats).

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux.

Lixiviat

Liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets.

Mâchefers

Cendres issues de l'incinération de déchets pouvant selon leurs caractéristiques être utilisées en remblai routier.

Non Valorisable

Déchets (hors toxiques) arrivant en déchèterie pour lesquels aucune filière locale de valorisation n'existe (anciennement dénommé « Tout-venant »).

OM / OMr

Ordures Ménagères = Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) + collectes sélectives.

Paillage

Technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour nourrir ou protéger le sol.

PAV

Point d'Apport Volontaire = colonnes de 4 à 5 m³ disposées sur l'espace public pour y déposer des flux à recycler (emballages, verre ou papier).

PET

Polyéthylène téréphtalate est une matière synthétique appartenant à la famille des polyesters, dérivée complètement de pétrole ou de gaz naturel. Il est utilisé pour la fabrication de bouteilles en plastiques et pour les textiles.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Il vise à mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés pour les 6 ans à venir.

Point de regroupement

Emplacement pour la collecte en porte-à-porte, équipé d'un ou de plusieurs conteneurs affectés à un groupe d'utilisateurs - pas de bac individuel.

Prévention

Actions visant à éviter ou réduire les déchets et leur nocivité pour l'environnement, en agissant en priorité à la source.

REFIOM

Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères. Poussières fines, riches en métaux lourds, résultant du traitement des fumées d'incinération.

REP

Responsabilité Élargie du Producteur = le financement, voir la gestion, d'une filière de déchets est assurée par les metteurs sur le marché des déchets. Une taxe est appliquée directement sur le produit (ex: emballages, D3E).

Recyclage

Réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

Refus de tri

Déchets non recyclables déposés dans les bacs de collecte sélective. Il s'agit des erreurs de tri.

Ri

Redevance Incitative : redevance pour chaque utilisateur de service de déchets ménagers, dont le montant varie selon l'utilisation réelle du service par l'utilisateur : poids, fréquence de présentation, volume.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TZDZG

Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage.